

CONSEIL GENERAL

• **Direction générale adjointe vie sociale**

Bernadette Luppi, directrice générale adjointe vie sociale par intérim

• **Direction de l'autonomie**

Eric Rumeau, directeur de l'autonomie
Didier Balay, directeur adjoint
Alexis Baron, directeur adjoint

• **Equipe projet**

Service coordination et évaluation
Frédéric Blanchet, chef de service
Agnès Finet

VOS INTERLOCUTEURS
Enéis CONSEIL

• **Marina Guseva**
Chef de mission
m.guseva@eneisconseil.com

• **Marie Chenal**
Consultante
m.chenal@eneisconseil.com

Conseil Général de l'Isère

Elaboration du prochain schéma autonomie en faveur des personnes âgées et handicapées du département de l'Isère (2011-2015)

Journal de projet n° 3

La mission d'élaboration du prochain schéma de l'autonomie en faveur des personnes âgées et handicapées de l'Isère atteint sa phase de finalisation. Depuis plusieurs mois, le Conseil général et ses partenaires ont participé à un travail d'évaluation des besoins, de concertation, de réflexion et de production d'idées pour le prochain schéma. Au total, ce sont près de 500 acteurs qui ont participé aux différentes phases de cette mission :

✓ **Bilan des schémas et définition des besoins:** recueil et analyse de données, entretiens avec les partenaires et les principaux acteurs du dispositif, envoi et traitement de questionnaires, réalisation d'un sondage téléphonique auprès des Isérois...

✓ **Groupes de travail spécifiques :** élaboration de lettres de mission, réunion des 8 groupes de travail sur 3 sessions chacun, production de livrables et de fiches-actions.

✓ **Elaboration d'une proposition d'axes stratégiques et d'actions pour le prochain schéma :** présentation du diagnostic, recueil des besoins et propositions d'actions concrètes dans chacun des 13 territoires du département, validation de l'architecture du schéma par la CORDA.

Le calendrier du projet



L'architecture du schéma autonomie

Ce nouveau schéma, qui sera adopté pour les 5 prochaines années, entend s'appuyer sur le bilan des précédents schémas en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap mais également intégrer les priorités dégagées lors de la démarche participative. L'objectif est ainsi de parvenir à l'écriture d'un schéma directeur avec des axes forts et opérationnels, dont le suivi de la mise en œuvre sera simplifié.

Le schéma sera composé d'une introduction et de trois volets:

✓ **Introduction:** elle précisera l'ambition du département sur la question de l'autonomie, les grands enjeux et les orientations en matière de dépendance. Elle reviendra sur la volonté de faire converger les politiques en faveur du handicap et du grand âge vers un schéma unique. Elle visera à intégrer ce schéma dans un contexte national et régional mouvant. Elle fera également figurer les éléments de contexte et de bilan des précédents schémas.

✓ **Volet 1 :** il rappellera les compétences dédiées de l'Etat et des collectivités dans le champ de l'autonomie, et particulièrement celles du Conseil général. Il apportera des précisions quant à la gouvernance du dispositif de l'autonomie attendue sur la durée de mise en œuvre du schéma (instances des Corda/Corta, territoires de santé, interfilières...).

✓ **Volet 2 :** il déclinera les orientations concrètes et le plan d'actions du schéma relevant des compétences du Conseil général. Il s'articulera autour de 4 axes majeurs, dans lesquels seront développées des actions concrètes, à savoir: 1. l'information, l'accès aux droits et l'entrée dans les dispositifs, 2. le maintien de l'autonomie et de la vie sociale, 3. l'offre médico-sociale, 4. la coopération entre les acteurs.

✓ **Volet 3 :** il proposera des axes de travail dans le champ des compétences partagées avec d'autres partenaires (ARS, DIRECCTE, communes, bailleurs, associations...), par exemple dans le champ de l'enfance handicapée, de la programmation des places en établissement, de l'insertion professionnelle, du soutien à la vie associative, de l'accompagnement des personnes fragiles, de la professionnalisation des services...

L'architecture du schéma autonomie

INTRODUCTION AU SCHEMA

VOLET 1

Compétences et
Gouvernance du dispositif

Rappel des compétences
dédiées sur le champ de
l'autonomie

Rappel des politiques
transversales du Conseil général

Rappel de la gouvernance du
dispositif de l'autonomie

VOLET 2

Orientations et plan d'action
relevant de la compétence du
Conseil général de l'Isère

Axe 1 Information, accès aux droits et
entrée dans les dispositifs

3 actions

Axe 2 Maintien de l'autonomie et de la
vie sociale

5 actions

Axe 3 Offre médico-sociale

6 actions

Axe 4 Coopération entre acteurs

3 actions

VOLET 3

Orientations relevant de
compétences partagées

Enfance handicapée:
dépistage, scolarisation,
programmation des
places, vie sociale des
enfants...

Programmation des places
en établissement pour
adultes (PA et PH)

Insertion professionnelle des
personnes handicapées

Soutien à la vie associative

Accompagnement des
personnes fragiles

Professionnalisation des
services d'aide à
domicile

Le déroulement de la fin de la mission

Dans cette dernière phase de rédaction du schéma, le Conseil général de l'Isère souhaite associer les membres de la CODA élargie dans le cadre d'élaboration de fiches-actions à inscrire dans le volet 2 du schéma autonomie.

✓ Vous pouvez consulter des documents mis à jour sur l'espace collaboratif :

1. Les indicateurs cartographiés et territorialisés
2. Le rapport d'état des lieux du dispositif
3. La présentation à la CODA élargie du 8 octobre présentant le bilan du précédent schéma
4. Les questionnaires sur le bilan du schéma et la qualité des services à domicile
5. Le sondage sur la perception de l'autonomie auprès des Isérois
6. Les propositions des fiches actions composant le volet 2 du futur schéma autonomie

✓ De manière opérationnelle, il vous est possible de consulter ces documents et les propositions de fiches-actions à partir du jeudi 23 décembre sur l'espace collaboratif et de nous faire part de vos réactions **jusqu'au lundi 10 janvier**.

Pour ce faire :

1. Rendez-vous sur l'espace collaboratif du schéma autonomie
<https://easyshare.oodrive.com/workspace/extranetpro/>
Des codes d'accès spécifiques ont été créés pour les membres de la CODA avec un accès fléché à deux dossiers « Documents finalisés » et « Rédaction du schéma »
Identifiant: schemaisere
Mot de passe: finalisation
2. Téléchargez et enregistrez les fiches-actions
3. Inscrivez vos modifications et vos remarques **en couleur**
4. Renvoyez les fiches-actions à m.chenal@eneisconseil.com

✓ Nous vous remercions du temps que vous voudrez bien consacrer à la finalisation de cette mission d'élaboration du futur schéma de l'autonomie.